

23-24-25 MAI 2022  
COLLOQUE INTERNATIONAL  
UNIVERSITÉ DE MONS



Émotions, épreuves, morale :  
une nouvelle cartographie  
pour l'analyse des relations  
professionnelles ?

UMONS – CAMPUS PLAINE DE NIMY, CENTRE VÉSALE (AUDITOIRE LA FONTAINE)  
- 4 AVENUE DU CHAMP DE MARS – 7000 MONS

Infos et inscriptions: [www.umons.ac.be/cr25](http://www.umons.ac.be/cr25)

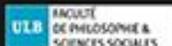
Association internationale des sociologues de langue française  
CR25 Sociologie des relations professionnelles et du  
syndicalisme

# Émotions, épreuves, morale : une nouvelle cartographie pour l'analyse des relations professionnelles ?

Colloque

Université de Mons, 23-24-25 mai 2022

Avec le soutien : AISLF, FNRS, Gresea, IDHES, METICES, Soci&ter, ULB – Faculté de philosophie & sciences sociales, UMONS Extension, UMONS, Université Paris I – Institut des sciences sociales du travail



## Lundi 23 mai

<b>13h30-14h</b>	Accueil
<b>14h-14h30</b>	<p>Ouverture du colloque</p> <p>Mots de bienvenue :</p> <p><b>Marc Labie</b>, Premier Vice-Recteur, Université de Mons</p> <p><b>Jean-Michel Denis</b>, coordinateur du CR 25 Sociologie des relations professionnelles et du syndicalisme de l' AISLF, Université Paris1 Panthéon-Sorbonne</p>
<b>14h30-15h30</b>	CONFERENCE : <b>Antoine Bonnemain</b> (ACTé, Université Clermont Auvergne), <b>Instituer le conflit sur la qualité du travail dans l'organisation : un ressort pour le développement des relations professionnelles ?</b>
<b>15h30-50</b>	Pause café
<b>15h50-17h45</b>	<p>ATELIER 1 : <b>Quand le travail est une épreuve</b> (conditions de travail, santé et discriminations)</p> <p>Présidente : <b>Aline Bingen</b> (Université libre de Bruxelles), discutante : <b>Danièle Linhart</b> (directrice de recherches émérite au CNRS)</p> <p>Intervenant.e.s :</p> <p><b>Bouchra Sidi Hida</b> (Conseil pour le développement de la recherche en Sciences sociales-Maroc), Délocalisation et transformation des liens sociaux au Maroc. Cas des salariés des entreprises de câblage à Kénitra.</p> <p><b>Manuel Salamanca Cardona</b> (Université de Québec à Montréal) et <b>Sid Ahmed Soussi</b> (Université de Québec à Montréal), Les représentations des migrants et des immigrants par les syndicats et leur remise en cause en temps de pandémie.</p> <p><b>Anne-Laure Mathy</b> (Université libre de Bruxelles), Contrôler le sale boulot en abattoir : l'impact de la condition animale sur les relations entre acteurs du secteur de la viande.</p> <p><b>Lina Cardenas</b> (LATTS-UGE), Analyser le travail hors les murs de l'entreprise. Construction de catégories morales du travail en formation à l'Union Syndicale Solidaires (USS)</p>
<b>18h-20h</b>	<p>Table ronde : <b>10 ans de conflictualité sociale et de grève en Belgique</b></p> <p>Président : <b>Jean Faniel</b> (Directeur général du Centre de Recherche et d'Information Socio-Politique (CRISP))</p> <p>Intervenants :</p> <p><b>Bruno Bauraind</b>, Gracos</p> <p><b>Fabrice Eeklaer</b>, Secrétaire fédéral de la CSC Charleroi</p> <p><b>Jean-François Tamellini</b>, Secrétaire général de la FGTB Wallonne</p>
<b>20h00</b>	Cocktail dinatoire

## Mardi 24 mai

<b>8h45</b>	Accueil
<b>9h10-10h10</b>	CONFERENCE : <b>Marc Loriol</b> , (CNRS-Université Paris1 Panthéon-Sorbonne Paris 1), <b>La régulation collective des émotions dans le travail</b>
<b>10h10-30</b>	Pause café
<b>10h30-13h</b>	<p><b>ATELIER 2 : Une mutation des cadres classiques des relations professionnelles ?</b></p> <p>Présidente : <b>Isil Erdinc</b> (Université libre de Bruxelles), discutante : <b>Cyrine Gardes</b> (Sciences Po-Paris)</p> <p>Intervenant.e.s :</p> <p><b>Jean-Michel Denis</b> (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), La Caisse Nationale d'Action Syndicale de la CFDT : une caisse de grève permanente ?</p> <p><b>Bertrand Dimitri Ndombi Boudzanga</b>, (Université Omar Bongo), Nouvelles pratiques contractuelles : entre reconfiguration de l'emploi et renouvellement des régulations</p> <p><b>Bruno Bauraind</b> (GRESEA-Université de Mons) et <b>Jean Vandewattyne</b> (Université de Mons), De la négociation contournée à la négociation imposée : sur l'évolution des relations professionnelles au sein de Ryanair</p> <p><b>Michèle Tallard</b> (IRISSO et IRES) et <b>Catherine Vincent</b> (IRES), La négociation de branche en France : un renversement des valeurs fondatrices ?</p>
<b>13h-14h</b>	Repas (Restaurant universitaire)
<b>14h-16h30</b>	<p><b>ATELIER 3 : Morale et relations professionnelles : une affaire de dignité</b></p> <p>Président : <b>Bruno Bauraind</b> (Gresea-Université de Mons), discutante : <b>Corinne Gobin</b> (Université libre de Bruxelles)</p> <p>Intervenant.e.s :</p> <p><b>Fabien Brugière</b> (Université de Strasbourg) et <b>Jean Vandewattyne</b> (Université de Mons), Lutter contre l'« esclavage numérique » : la mobilisation des livreurs des plateformes en Belgique comme entreprise de morale menée en marge des syndicats</p> <p><b>Louis-Marie Barnier</b> (LEST, Université d'Aix-Marseille), La dignité des travailleurs, mobilisation d'une valeur morale. Etude à partir d'une enquête sur les intérimaires</p> <p><b>Clara Lucas</b> (Université de Bordeaux) « Gilets Jaunes, quel est votre métier ? » : la place du travail dans l'économie morale jaune</p> <p><b>Adrien P. Batiga</b> (Université Paris-Est Créteil Val de Marne), « Travail noble et travail ingrat ». Les nounous africaines à Paris, une expérience morale. »</p> <p><b>Estelle Fisson</b> (Université Lumière Lyon 2), Respectabilité, morale de classes et « mise en cohérence de soi » : vivre avec le stigmate de l'homosexualité, la bisexualité et la transidentité au sein de la CGT et des Commissions ouvrières</p>
<b>16h30-17h30</b>	Réunion du bureau élargi du CR 25

## Mercredi 25 mai

<b>8h45</b>	Accueil
<b>9h10-11h10</b>	<p><b>ATELIER 4 : Une revisite des économies morales dans le domaine des relations professionnelles ?</b></p> <p>Président : <b>Fabien Brugière</b> (Université de Strasbourg), discutant : <b>Sid Ahmed Soussi</b> (Université du Québec à Montréal)</p> <p>Intervenant.e.s :</p> <p><b>Aris Martinelli, Patrick Ischer et Nicole Weber</b> (Haute école de gestion Arc-Suisse), L'économie morale du transport routier en Suisse : discours et pratiques d'une communauté de travail face aux restructurations du marché</p> <p><b>Frédéric Rey et Emmanuelle Chabbert</b> (Conservatoire National des Arts et Métiers-France), Reconnaissance des compétences syndicales, « dialogue social » et morale</p> <p><b>Anne Catherine Wagner</b> (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Syndicats et coopératives : conflits de loyauté et dilemmes moraux</p> <p><b>Isil Erdinç</b> (Université libre de Bruxelles), Syndicalisme islamique : le cas de la Confédération Hak-İş en Turquie</p>
<b>11h10-11h30</b>	Pause café
<b>11h30-12h30</b>	<p><b>ATELIER 5 : Les relations professionnelles au prisme de l'émotion</b></p> <p>Président : <b>Frédéric Rey</b> (Conservatoire National des Arts et Métiers), discutant : <b>Arnaud Mias</b> (Université Paris Dauphine)</p> <p>Intervenant.e.s :</p> <p><b>Jean Vandewattyne</b> (Université de Mons), Vers une reconnaissance des grèves émotionnelles ? Le cas des chemins de fer belges</p> <p><b>Chloé Biaggi</b> (Université de Bretagne Occidentale), La gestion des relations avec les syndicats : quel travail émotionnel pour les cadres de direction ?</p>
<b>12h30-13h30</b>	Repas (Restaurant universitaire)
<b>13h30-16h45</b>	<p>Table ronde : <b>Perspectives comparées sur le syndicalisme en Afrique francophone</b></p> <p>Présidente : <b>Isil Erdinc</b> (Université libre de Bruxelles)</p> <p>Intervenants :</p> <p><b>Sid Ahmed Soussi</b> (Université de Québec à Montréal), Syndicalismes africains et rapport au politique : entre résistances locales et solidarités globales</p> <p><b>Hamidou Belem</b> (Université Joseph Ki-Zerbo), Le syndicalisme burkinabè d'hier à aujourd'hui : vers une nécessaire réactualisation et réorientation des paradigmes</p> <p><b>Sidy Cissokho</b> (CNRS-Université de Lille), Le salariat hors des sociétés salariales. La mise en forme juridique du mécontentement des travailleurs au Sénégal</p> <p><b>Mohamed Slim Ben Youssef</b> (IREMAM-IRMC), Dominer et contester au travail. Une sociologie comparée du salariat du secteur privé dans la Tunisie (post)révolutionnaire (2011-2011)</p>
<b>16h45</b>	Clôture du colloque : Jean Vandewattyne (Université de Mons)

# ARGUMENTAIRE

## Emotions, épreuves, morale : une nouvelle cartographie pour l'analyse des relations professionnelles ?

La thématique générale du congrès de l' AISLF en 2020 était celle de la société morale. Selon l'argumentaire avancé, cette « configuration morale » toucherait la société dans son ensemble, et marquerait l'acteur social, devenu individu, dans tous les registres de sa vie sociale. Elle concernerait donc le travail, les rapports que l'acteur entretiendrait avec lui et ceux qui en font un enjeu au sein des relations professionnelles. Au point de se demander, comme nous l'avons fait dans l'appel propre au CR25 en 2020, si ces dernières sont également affaire de morale. La réponse à cette question n'est pas si évidente qu'il n'y paraît. D'un côté, comme nous l'écrivions lors du lancement de cet appel, on peut être surpris par cette prise de conscience récente. Sans remonter aux pères fondateurs pour qui les faits sociaux ont toujours eu « une structure normative et morale » (Pharo, 2006), les sociologues du travail ont le plus souvent considéré que la division sociale du travail comportait également une dimension morale – au sens où les principes de différenciation et d'évaluation qu'elle intègre s'appuient également sur des critères de légitimité et de respectabilité. Et parmi eux-elles, les sociologues des relations professionnelles s'intéressent de longue date aux valeurs et aux dimensions normatives que les acteurs, individuels et collectifs, accordent à leur travail et qui modèlent leurs rapports respectifs. Mais d'un autre côté, la transformation du travail et des régimes d'emploi semble avoir bouleversé en profondeur la nature et le contenu de ces enjeux normatifs. De fait, l'expérience au/du travail, et les revendications sociales qui lui sont liées, n'empruntent-elles pas davantage aujourd'hui au registre moral et ne s'expriment-elles pas sur un mode singulier, ne serait-ce que parce que les nouvelles formes de travail donnent une importance accrue au rapport subjectif à ce dernier ?

Les termes utilisés par les sociologues pour décrire et analyser l'ensemble de ces mutations, qui prennent la forme de catégories et d'indicateurs plus ou moins objectivables, n'en sont-ils pas l'écho ? Bonheur, satisfaction, bien-être au travail, qualité de l'emploi, responsabilité sociale versus bullshit jobs (Graeber, 2018), souffrance, mépris social, discriminations, injustices, précarité existentielle... sans compter la place accordée désormais aux émotions dans l'analyse du travail et de ses relations (NRT, 2015).

Le mouvement des Gilets Jaunes qui a défrayé la chronique (politique mais aussi économique et sociale) en France en 2018-19 n'a-t-il pas été un révélateur d'un tel déplacement ? Une partie des analyses qui l'ont concerné ont justifié leur changement de registre par l'inadaptation des vieilles grilles d'interprétation et des théories générales sur le social, privilégiant une lecture quasi existentielle de ce mouvement, à partir des « épreuves de la vie » de ses protagonistes, de leur subjectivité du vécu, etc. (Rosanvallon, 2021). Au point d'en appeler à de nouveaux modes opératoires avec des analyses qui sachent reconnaître les émotions, les sentiments derrière les expériences sociales, qu'elles soient individuelles ou collectives. Les objections à ce type de propositions sont légions et concernent autant leur volet scientifique que méthodologique - en particulier la critique exercée à l'égard de la pertinence des constructions statistiques : « La vraie vie des Français n'est pas dans les théories générales ou les moyennes statistiques » (Rosanvallon, p. 9), leur originalité (dans leur prétention à prendre en compte des phénomènes auparavant délaissés par les sociologues) mais aussi dans leur ambition à allier règle scientifique et règle morale, que la nouveauté des catégories utilisées (celles de mépris, de reconnaissance, etc.).

Malgré tout, quelle place et quel statut accorder à ces dispositions affectives, émotionnelles et morales dans l'analyse des relations professionnelles ? Et que peut-on en dire ? Doit-on les considérer, au sens wébérien, comme des déclinaisons qui orientent l'action et les interactions ? Se hissent-elles au rang de phénomènes à part entière qu'il conviendrait « simplement » de décrire ? Voire à celui de catégories analytiques qui prendraient place à côté – ou en

remplacement – des catégories canoniques utilisées pour analyser les relations professionnelles ? S'intègrent-elles dans des analyses qui s'intéressent à des formes d'emploi et d'activité spécifiques, au sein desquelles la part émotionnelle aurait une certaine importance par exemple, comme les activités de service et de relations avec le public (Hochschild, 2017) et donnent-elles lieu éventuellement à une lecture genrée des relations professionnelles ? Ou deviennent-elles des marqueurs relativement généraux des relations de travail contemporaines ? Et de quoi sont-elles le signe ? D'un gain, au sens où ces dispositions et leur reconnaissance viendraient enrichir les relations de travail et leurs acteurs ? D'une perte, au sens où elles traduiraient les difficultés rencontrées par ces derniers à donner un débouché organisationnel et politique à leurs mécontentements ? voire d'une absence, celle de l'identité de classe des catégories populaires, auxquelles se rattachent par exemple les participant.e.s au mouvement des Gilets Jaunes en France, qui se réfugieraient dans les « passions tristes », celles de la colère et de la violence ?

C'est à toutes ces questions que le présent appel à communication est consacré.

## 1. Discours et représentations

Les évolutions décrites ci-dessus se retrouvent-elles dans les paroles, discours, écrits qui orientent les positions, actions et revendications des acteurs des relations professionnelles, qu'ils soient traditionnels (syndicats, patronats, États) ou émergents (collectifs plus ou moins auto-organisés de travailleur.e.s indépendant.e.s ou non, groupes d'expression réunis autour d'un appel relayé par les réseaux sociaux ou autour d'un hashtag du type #balance ta startup) ? En tiennent-ils compte pour construire ou modifier les schémas et les paradigmes à partir desquels ils produisent leurs visions du monde social et leurs guides d'action ? Cette configuration morale est-elle réellement nouvelle alors que la critique sociale s'est toujours accompagnée d'une remise en cause normative, plus ou moins forte et étendue, du système (économique, politique, social) en place ?

Dans le prolongement, comment ces mutations, qui accordent désormais une place aux dispositions affectives, émotionnelles et morales sont-elles traduites par les observateurs et les analystes ? Forment-elles des éléments à partir desquels ils se représentent l'espace des relations professionnelles, ses acteurs,

ses actions et ses enjeux ? Piochent-ils dans ce « référentiel subjectif et moral » pour forger leurs catégories d'analyse, et celui-ci modifie-t-il leur posture analytique ainsi que leurs propres partis-pris normatifs ?

## 2. Quelles régulations des normes ?

En 2019 l'OIT a fêté ses 100 ans, qu'en est-il des normes qui encadrent le travail ? Assiste-t-on à un affaiblissement, à un renforcement ou à un déplacement des enjeux normatifs qui pèsent sur la régulation du travail et de l'emploi, au niveau national comme international ? Quelle place est accordée aux indicateurs non-monétaires du travail, et en particulier à sa valeur sociale, dans les différentes instances de régulation, dans l'entreprise et au-delà ? Comment les acteurs se saisissent-ils de ces catégories de « qualité de l'emploi » et de « travail décent » promues par les instances internationales alors que l'économie de plateforme (« ubérisation » et autre « airbnbisation »...) semble partout gagner du terrain, avec son cortège d'emplois à basse rémunération, refusant la salarisation du travail et multipliant les travailleur.e.s pauvres ? Quels objectifs en termes de politiques publiques, de rôle des États et quelles stratégies d'action collective pour le mouvement syndical et les autres organisations de travailleur.e.s non syndiqué.e.s ?

Alors que l'entreprise comme ensemble intégré se délite de plus en plus (brouillage des frontières physiques et juridiques, multiplication des pôles de pouvoir et des liens de subordination), le syndicalisme, dans plusieurs pays du Nord, se voit de plus en plus confiné dans l'espace de l'entreprise (décentralisation de la négociation collective). Avec quels effets pour les salarié.e.s externalisé.e.s ? Dans d'autres pays, du Sud notamment, le syndicalisme tend au contraire à se développer à l'extérieur des entreprises en privilégiant la syndicalisation de branche. Autres latitudes, autres stratégies dans le cadre d'une division internationale du travail pourtant globalisée et... amoralisée ?

## 3. Valeurs et possibilités de l'action collective

Les inégalités au travail semblent de plus en plus appréhendées sous l'angle de l'injustice et de l'offense morale (Dubet, 2006). Lorsqu'elles donnent lieu à des modalités d'action, celles-ci prennent tendanciellement la forme de résistances individuelles et/ou de luttes pour l'accès aux droits et contre les discriminations.

Cette dimension morale qui entoure l'expression des mécontentements et des revendications cache-t-elle la difficulté de l'action collective ou devient-elle de l'un de ses objets ? Explique-t-elle sa fragmentation ?

De fait, quelle place reste-t-il pour les mobilisations collectives alors que le monde du travail semble de plus en plus fragmenté ? Autour de quelles valeurs de solidarité ? Et de quel horizon d'émancipation collective alors que l'espace des relations professionnelles tend par ailleurs à se dépolitiser ? Un mouvement comme celui des « Gilets Jaunes » en France s'est construit et développé, y compris dans la durée, à l'écart des organisations représentatives traditionnelles. Celles-ci se coupent-elles paradoxalement du monde du travail ? Qu'en est-il dans d'autres pays anciennement ou nouvellement industrialisés, au Nord comme au Sud ?

## Bibliographie

Dubet, F., (2006), *Injustices. L'expérience des inégalités au travail*, Seuil.

Graeber, D. (2018), *Bullshit jobs. A Theory*, Simon and Schuster.

Hochschild, A. R., (2017), *Le prix des sentiments*, La Découverte.

*Nouvelle revue du Travail* (2015), « Emotions au travail. Travail des émotions », sous la direction de Fortino, S, Jeantet, A., Tcholakova, A., 6/2015.

Pharo, P., (2006), « Qu'est-ce que la sociologie morale ? », *Revue du MAUSS*, n°28, p. 414-426.

Rosanvallon, P., (2021), *Les épreuves de la vie*, Seuil.

# COMITÉS

## Comité organisateur

Bruno Bauraind (Université de Mons), Vaia Demertzis (Groupe d'Analyse des Conflits Sociaux), Jean-Michel Denis (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Isil Erdinc (Université libre de Bruxelles), Douglas Sepulchre (Université libre de Bruxelles), Jean Vandewattyne (Université de Mons)

## Comité scientifique

Fabien Brugière (Université de Strasbourg), Nicola Cianferoni (Secrétariat d'Etat à l'économie (Suisse) et Université de Genève), Sidy Cissokho (CNRS-Université de Lille), Martine D'Amours (Université de Laval), Vincent de Gaulejac (Réseau International de Sociologie Clinique), Pascal Depoorter (Université de Picardie Jules Verne), Isabelle Ferreras (Université Catholique de Louvain), Baptiste Giraud (Aix-Marseille Université), Cécile Guillaume (University of Surrey), Michel Lallement (Centre National des Arts et Métiers), Evelyne Léonard (Université Catholique de Louvain), Danièle Linhart (CNRS), Cédric Lomba (CNRS-Université Paris 8 Saint-Denis), Aris Martinelli (Haute école de gestion Arc (Ch), Esteban Martinez (Université Libre de Bruxelles), Arnaud Mias (Université Paris Dauphine-PSL), François Pichault (Université de Liège), Cem Ozatalay (Université Galatasaray), Frédéric Rey (Centre National des Arts et Métiers), Youssef Sadik (Université Mohammed V de Rabat), Bouchra Sidi Hida (Centre d'études et de recherche en Sciences sociales-Rabat), Sid Ahmed Soussi (Université du Québec à Montréal), Agnès Vandeveldel-Rougale (Université de Paris), Catherine Vincent (Institut de Recherches Economiques et Sociales)

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Mons

Officiellement désignée Capitale culturelle de la Wallonie en 2002 et Capitale culturelle européenne en 2015, la Ville de Mons, qui compte environ 100.000 habitants, est une cité qui possède des atouts considérables dans plusieurs domaines.

Ville accueillante et commerçante, à la fois en centre-ville et aux Grands Prés, Mons est une importante cité administrative, judiciaire et universitaire de la Province de Hainaut, dont elle est le chef-lieu. Aujourd'hui, la ville a surtout consolidé et développé son rôle de pôle d'attraction sur les plans patrimonial, culturel et touristique.

Dans les murs de son centre-ville, chargés d'une longue histoire, la cité historique compte des édifices appartenant au patrimoine majeur de Wallonie comme la collégiale Sainte-Waudru aux allures de cathédrale, un hôtel de ville gothique de la grande époque des Ducs de Bourgogne et un beffroi baroque, haut de 87 mètres, unique en son genre en Belgique et reconnu au patrimoine mondial de l'UNESCO.

De nombreux autres édifices, dont les plus anciens remontent au XI<sup>e</sup> siècle, illustrent son architecture, civile, religieuse ou militaire. Mais la ville de Mons, c'est également une périphérie verdoyante avec des sites de premier plan, comme les minières néolithiques de Spiennes, également reconnues au patrimoine mondial de l'UNESCO, la célèbre Maison Van Gogh et bien d'autres vestiges.

Mons, c'est aussi le Doudou, plongeant ses racines dans un lointain passé de traditions populaires et religieuses, comme la Procession du Car d'Or, datant du XIV<sup>e</sup> siècle, et le combat légendaire dit « Lumeçon » qui met aux prises saint Georges et un dragon devant des dizaines de milliers de spectateurs, chaque année le dimanche de la Trinité.

Sur le plan culturel, les arts vivants le sont de plus en plus grâce à l'opérateur culturel Mars (Mons Arts de la Scène) à la programmation toujours riche et diversifiée. Le BAM (pour Beaux-Arts Mons) propose quant à lui des expositions d'arts plastiques de très haute tenue, d'envergure internationale. Et comment ne

pas évoquer le Mundaneum, véritable « Google de papier », un fonds d'archives unique en son genre ; ou l'incroyable Musée Duesberg dont les horloges sont enviées partout dans le monde, et qui a décroché deux étoiles au Guide vert Michelin.

Enfin, Mons, c'est une ville tournée vers l'avenir avec sa Digital Innovation Valley, qui a déjà attiré des sociétés telles que Google, Microsoft, IBM... Le parc scientifique INITIALIS, regroupant des dizaines d'entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies telles que la biochimie, les télécommunications, le génie civil et l'informatique, héberge deux centres de recherches, érigés avec l'aide de l'UMONS, de l'UCL/Mons et des fonds européens.

[www.visitmons.be](http://www.visitmons.be)





## Evènements sociaux

Les pauses café et l'accueil seront organisés dans le hall du Centre Vésale.

Les déjeuners seront servis dans le restaurant universitaire du campus de la plaine de Nimy.

Le cocktail dinatoire du lundi soir se tiendra dans le hall du bâtiment Warocqué

Il n'y a pas de magasin sur le campus mais ce dernier est proche du centre-ville.



## Lieux

UMONS - Campus Plaine de Nimy – **Centre Vésale**

Chemin du Champ de Mars 4, 7000 Mons

UMONS – Campus des Sciences humaines – **Bâtiment Warocqué**

Place Warocqué 17, 7000 Mons



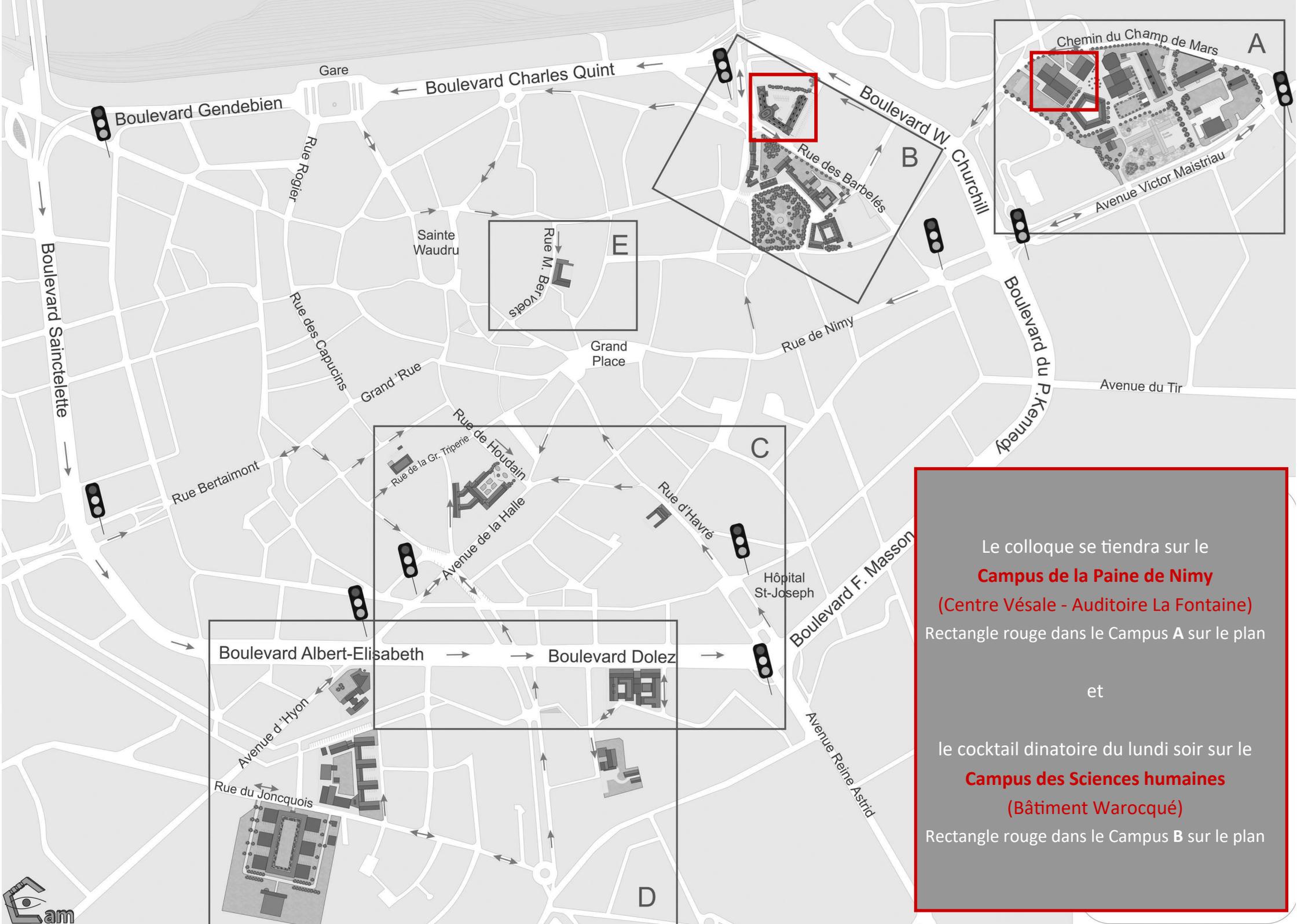
## Wi-fi

UMONS-EVENT - welcome-to-umons



## Taxis

- Navette Connection  
[www.navette-connection.be](http://www.navette-connection.be)  
0032 497 450 684
- Navettes Devos  
<http://navette-devos.be>  
0032 485 150 120
- Taxis Milie  
<https://www.taxis-milie.be>  
0032 477 937 194
- Taxi Speed  
[www.taxispeed.be](http://www.taxispeed.be)  
0032 474 779 777
- Taxis Top  
[www.taxi-top.be](http://www.taxi-top.be)  
0032 495 209 209
- Taxi Willy  
<http://taxiswillymons.be>  
0032 65 319 808



Le colloque se tiendra sur le  
**Campus de la Paine de Nimy**  
(Centre Vésale - Auditoire La Fontaine)  
Rectangle rouge dans le Campus A sur le plan

et

le cocktail dinatoire du lundi soir sur le  
**Campus des Sciences humaines**  
(Bâtiment Warocqué)  
Rectangle rouge dans le Campus B sur le plan

Sortie n°24 Bis-E19/E42  
Jemappes  
Valenciennes

Sortie n°24 E19/E42  
N50 - Ghlin Baudour

**UMONS**  
Campus Sciences humaines  
Bâtiment Warocqué  
17 place Warocqué  
7000 Mons  
Cocktail dînatoire

**UMONS**  
Campus Plaine de Nimy  
Centre Vésale  
Auditoire La Fontaine  
4 chemin du Champ de Mars  
7000 Mons  
Colloque

N 544  
Cuesmes  
Frameries

PLACE  
DES  
ALLIÉS

**GARE SNCB**

10

Sorties  
23/23 Bis  
E19/E42  
N6  
Bruxelles-Ath  
Nimy  
SHAPE

N6  
Paris-Maubeuge-Hyon

0 125 m 250 m

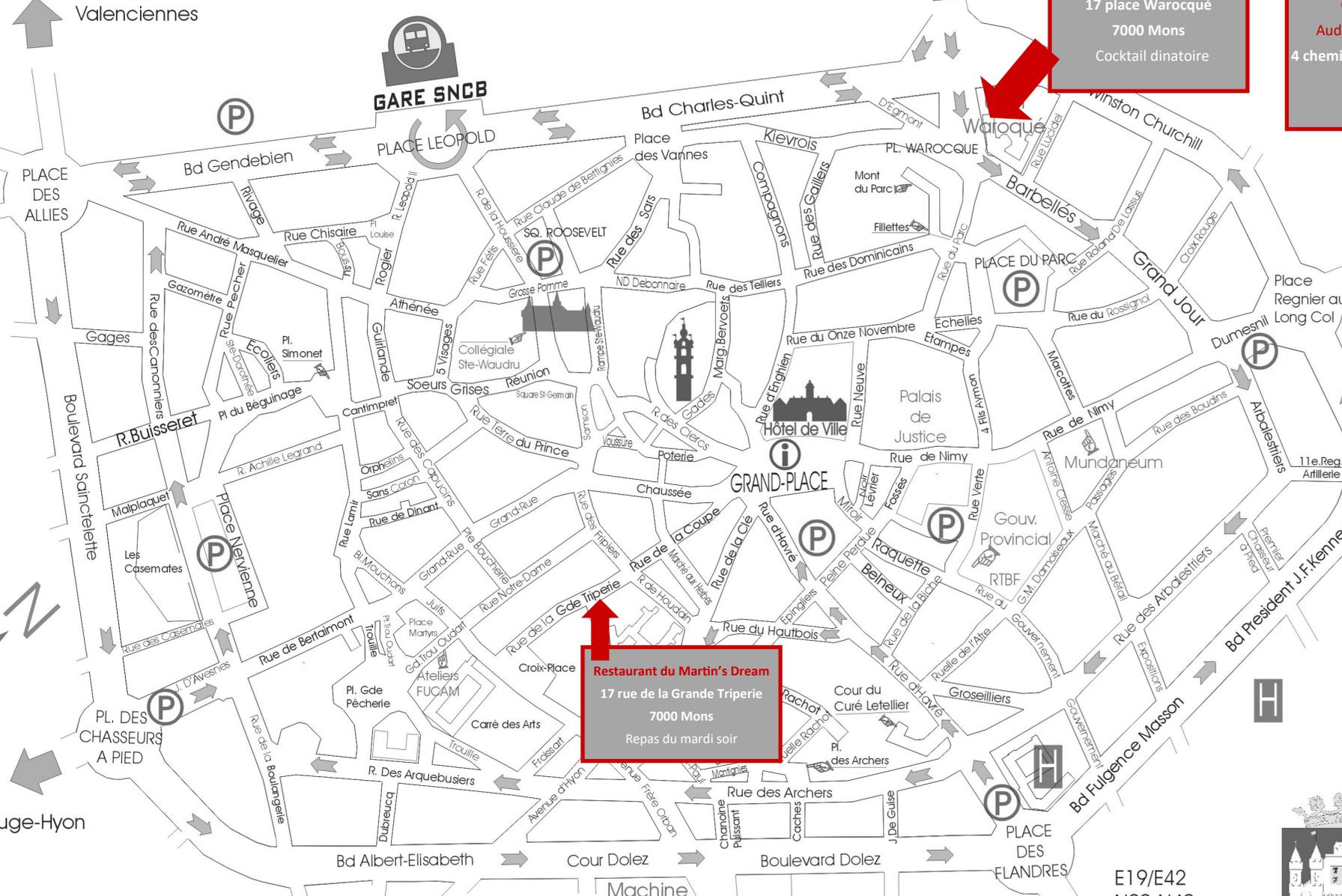
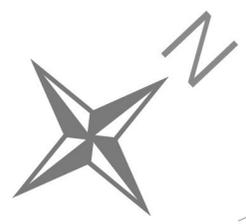
Auditorium  
Richard Stiévenart

**(P)** ■ Possibilités de stationnement le  
■ long des boulevards et des grandes voiries

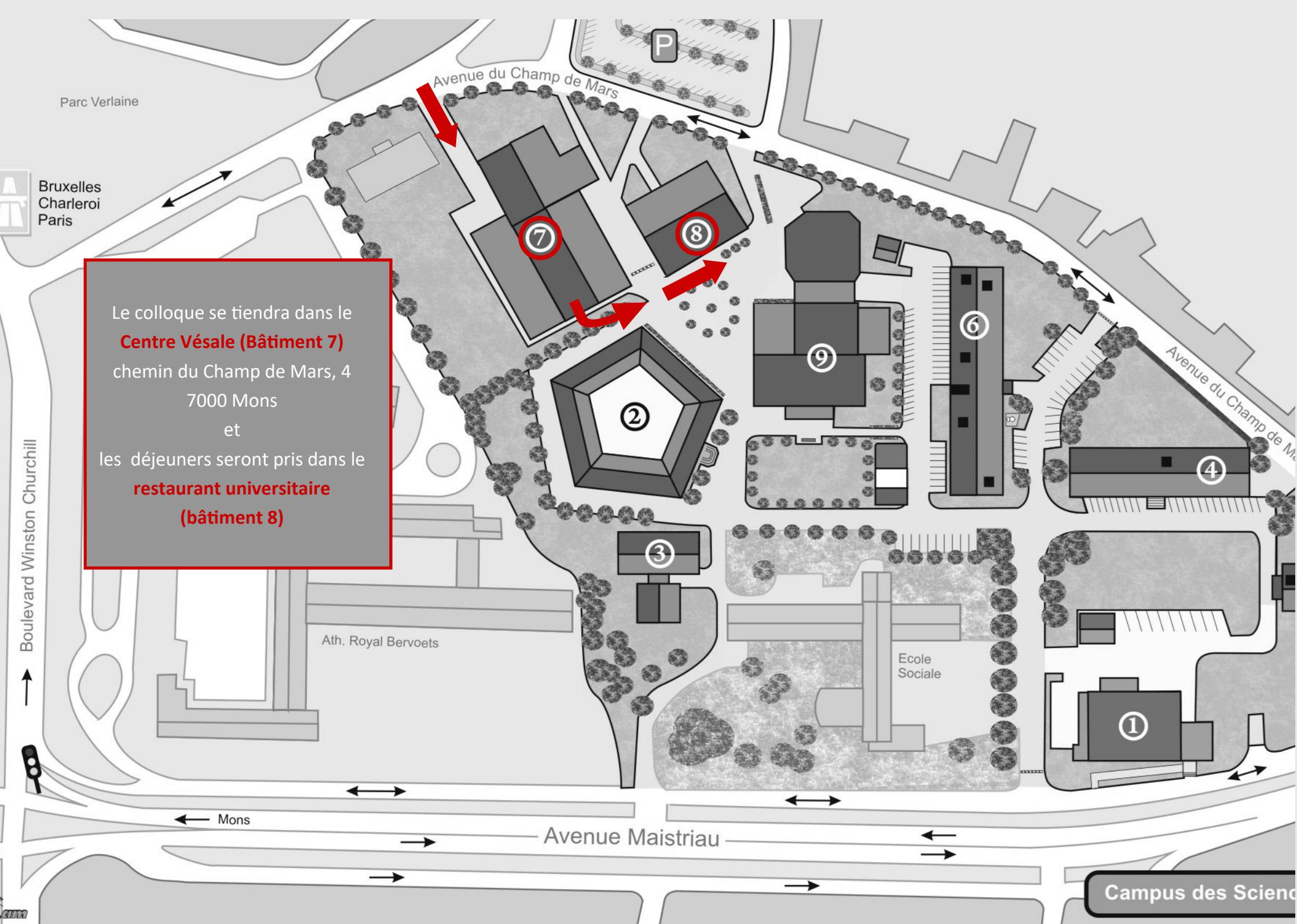
Waux-Hall

E19/E42  
N90-N40  
Charleroi  
La Louvière  
Binche  
Beaumont

  
VILLE DE MONS  
Cellule Cartographique



**Restaurant du Martin's Dream**  
17 rue de la Grande Triperie  
7000 Mons  
Repas du mardi soir



Le colloque se tiendra dans le **Centre Vésale (Bâtiment 7)**  
chemin du Champ de Mars, 4  
7000 Mons  
et  
les déjeuners seront pris dans le **restaurant universitaire  
(bâtiment 8)**